

Les élections générales au Kenya : propagande politique troublante sous couvert de débat intellectuel

Introduction

Les élections générales tenues au Kenya le 27 décembre 2007 ont suscité beaucoup de discussions et de débats passionnés, à travers le pays et à l'étranger. Sans surprise, ces débats ont porté sur toute la propagande électorale et le résultat de l'élection présidentielle contestée. De l'avis de tous les observateurs indépendants présents, le dépouillement des bulletins de vote au titre de l'élection présidentielle est sujet à caution. Du coup, la déclaration d'Emilio Stanley Mwai Kibaki et du Party of National Unity (PNU) comme vainqueurs sur Raila Odinga et l'Orange Democratic Movement (ODM) a été accueillie avec un bémol. Les équipes d'observateurs étrangers, notamment celle de l'Union européenne (UE) ont estimé que cette élection n'a pas respecté les normes internationales d'une élection libre et transparente ; les observateurs locaux quant à eux ont conclu qu'étant donné ce qui s'était passé au centre de

situé dans les locaux du Kenyatta International Conference Centre, « il n'est pas possible de savoir qui avait remporté les élections ». ¹ Qui plus est, le président de la commission électorale du Kenya (ECK), Samuel Kivuitu est apparu plusieurs fois à la télévision nationale pour s'inquiéter de la régularité du processus de dépouillement des bulletins de vote. ²

Malgré cette absence de consensus des observateurs, elles sont de plus en plus nombreuses les analyses, de qualité et fiabilité variables, qui saluent cette supposée victoire du PNU et conseillent à l'ODM de saisir les tribunaux pour obtenir justice. Cet article est une brève critique d'une étude publiée par le canal d'une organisation non-gouvernementale

locale basée à Nairobi. Mon objectif est triple. D'abord situer l'étude en question dans son contexte, en soulignant ce qu'elle passe sous silence pour faire valoir ses arguments pour le moins partisans. Ensuite, prévenir et inviter le lecteur de bonne foi, en particulier, ceux et celles qui ne sont pas tout à fait au courant de la nature récriminatoire de la politique au Kenya et de la récente élection présidentielle très serrée à l'arrivée, à ne pas répéter telle quelle cette histoire au parti pris évident. Enfin, après avoir campé le contexte spécifique dans lequel se déroule la crise du radicalisme au Kenya, crise qui a permis de révéler les comportements incohérents des hommes politiques et analystes devant une question qui mérite pourtant la plus grande cohérence, je développe un argumentaire qui prouve que ce sont les intellectuels africains qui sont les vrais responsables de la situation. Il est clair, à mon sens, qu'il ne faut plus tolérer que des auteurs de recherche bâclée à dessein puissent tirer leur épingle

Godwin R. Murunga
Université Kenyatta
Kenya

du jeu, surtout si l'objet de la recherche porte sur une question de vie ou de mort. Le concept de radicalisme est utilisé juste pour faire la distinction entre l'idéologie de droite et celle de gauche. Dans le sens marxiste du terme, le radicalisme est réactif en ce sens qu'il s'agit d'une idéologie qui se nourrit du désir de changer le plus grand méfait du capitalisme – l'inégalité dans le contrôle des moyens de production et dans la répartition des ressources et des richesses. Il est, par conséquent, fondé sur un ensemble d'idées et de pratiques politiques, avec une orientation socialiste, des idées qui, tout en étant comptables, accordent la prééminence à « l'imaginaire, aux aspirations et aux intérêts des gens ordinaires ».³ Son point focal porte sur les militants et intellectuels de la gauche (radicale) au sens de « regroupements politiques identifiés aux idées politiques marxistes et prônant des programmes politiques sous-tendus par des programmes économiques socialistes.⁴ La liberté et l'inégalité sont au cœur de la crise au Kenya, car les différents régimes ont entretenu l'inégalité et foulé au pied la liberté du peuple.⁵ Intellectuels et militants politiques opposés à ces régimes ont pris position tant en progressistes que défenseurs du peuple et leur décision repose sur un capital confiance (radicale), celui, comme le rappelait encore Amina Mama, « d'être socialement et politiquement responsables au-delà de la neutralité ou du libéralisme ». Mais on peut douter de leur cohérence quand il s'agit de faire avancer le programme radical.

Poids emblématique d'un Document de politique générale ?

Ces derniers temps, des études de qualité et de fiabilité intellectuelles variables sur l'évolution de la situation pré et post électorale au Kenya ont fait surface. Mais aucune n'avait le calibre supposé d'un auteur comme Peter Mwangi Kagwanja. Ancien membre de l'International Crisis Group. Kagwanja était Directeur du Programme de Recherche sur la Démocratie et la Gouvernance auprès de Human Sciences Research Council (HSRC), en Afrique du Sud, lorsqu'il a rédigé ce document. Selon la page d'accueil du site Internet d'HSRC d'alors, « il a dirigé des travaux de recherche et d'analyse portant sur des sujets intellectuels et la politique de paix, la sécurité, les conflits et la gouvernance en Afrique ».⁶ Il est également président fondateur de l'API, une structure basée à

Nairobi. Ses références universitaires lui confèrent une espèce de poids emblématique qui ajoute un plus à l'idée d'un document de politique générale, car c'est ce qu'est censé être le document dont il est l'auteur, intitulé « Breaking Kenya's Impasse: Chaos or Courts »⁷ (Sortir le Kenya de l'impasse : le chaos ou les tribunaux).

Le Document est le résultat de six mois de recherche. L'auteur y décrit le contexte des campagnes électorales, la volonté du parti ODM de remporter les élections grâce à une stratégie qui fait jouer la fibre « tribale » outre la menace de violence brandie en cas de défaite du parti. Il reconnaît à contrecœur que le parti ODM savait s'y faire pour galvaniser les électeurs à travers le pays, mais insinue que c'est grâce essentiellement au soutien local et international ; c'est aussi parce Kibaki le « civilisé », qui est resté au-dessus de la mêlée, aurait été diabolisé par une propagande bien huilée des médiats, sous la direction d'un consultant américain, spécialiste des campagnes électorales et de surcroît « discrédité », qui répond au nom de Dick Morris. Kagwanja a présenté le parti ODM comme l'agresseur ; il a conclu que beaucoup plus que le parti PNU, l'ODM avait truqué le résultat des élections ; il s'est servi des chiffres du résultat douteux du scrutin présidentiel que lui a fournis sa source, le *Daily Nation*, qui les avait déjà reniés pour étayer sa thèse. Enfin, il recommande au parti ODM de saisir les tribunaux pour obtenir justice.

Fait plus intéressant, c'est que les arguments et les recommandations de Kagwanja sont identiques à ceux du parti PNU. Cela n'est point surprenant puisqu'il a servi de conseiller et de stratège de campagne auprès du PNU pendant qu'il est censé faire sa recherche et écrire des articles pour le compte du parti PNU ; il a même fait des apparitions dans des programmes de talk show télévisuels où il est présenté⁸ sous ses différentes casquettes. Or le personnage n'a fait aucun état de cette information dans son Document ; cela en soi est un signe suffisant incitant à la méfiance pour toute personne à la recherche d'une opinion crédible.

Ce Document, mal conçu, propagande anti-ODM à peine déguisée, a été rédigé dans un style qui en dit long par ses insinuations ou ses silences que par ce qui est effectivement dit. Il brille par les demi-vérités qu'il assène, les sous-entendus et un certain nombre d'erreurs factuelles,

et de surcroît, il embarrasse les membres du conseil d'administration de l'API composés en partie d'éminents universitaires ayant à leur actif des combats pour la démocratie. Les silences, qui sont abordés plus loin, illustrent ces demi-vérités. Mais surtout, le document est une caricature de l'idée qu'on se fait d'un document de politique générale et ne devrait en aucun cas servir à berner la communauté internationale qu'il est censé informer. Heureusement, il a été lu, pour la première fois au Royaume Uni, au cours d'un forum dédié en général aux kenyanistes lesquels ont écrit leur version de la situation post électorale ; ces versions sont en contradiction assez marquée avec celle de Kagwanja dans laquelle l'auteur assure en vain la défense ahistorique du statu quo⁹.

Les efforts embarrassés d'auto-défense de Kagwanja renseignent finalement et assez facilement sur les raisons qui ont amené les observateurs à parler d'usurpation illégitime de la présidence. En effet, en tant que Directeur d'un programme sur la démocratie et la gouvernance, il devait faire l'effort d'aller au-delà des considérations ethniques pour avoir ne serait ce qu'une vue globale de la situation pour être en harmonie avec le programme et le secteur de recherche qu'il dirigeait alors. Hélas, il y a trois éléments importants dans le document qu'il a rédigé qui tendent à montrer que son but était principalement d'assurer la défense du parti PNU à tout prix ; en agissant ainsi, il compromet l'idée même de démocratie et de gouvernance, domaines qui justement font l'objet de sa recherche. Le premier de ces éléments est la comparaison qu'il a faite entre les partis ODM et PNU qui, selon lui, sont des organisations politiques fonctionnant respectivement avec une logique « ethnique » et « civique ». Le deuxième élément est sa tentative délibérée de donner au débat une dimension tribale pour enlever toute crédibilité aux accusations de fraude électorale portées par l'ODM, et le dernier élément est sa conclusion dans laquelle il affirme que le parti ODM n'a d'autre choix, pour sortir le Kenya du gouffre de la crise, que d'introduire un recours auprès des tribunaux, afin d'obtenir justice. Analysons chacun de ces éléments à tour de rôle.

Logique ethnique et civique

Dans son document, Kagwanja développe une théorie fondée sur le concept d'une distinction entre la logique ethnique et civique dans la politique propa-

gandiste et électorale au Kenya. Sur la base de cette logique, il essaie de dépeindre le camp du parti ODM surtout comme un mouvement ayant engagé « une bataille ethnique contre la Nation civique » que Kibaki a su diriger. La dichotomie entre l'ethnique et le civique n'est pas innocente. Elle est faite à l'intention d'un public spécifique pour qui cette vieille et stérile perception ethnographique de l'Afrique a un sens. Le contexte et les risques inhérents à ce genre de langage ethnographique ont été analysés avec toute la dextérité intellectuelle nécessaire par des chercheurs comme Peter Ekeh et Mahmood Mamdani.¹⁰ Néanmoins, dans le cas d'espèce, Kagwanja établit cette distinction d'abord, pour positionner Kibaki comme défenseur des hautes valeurs morales, ensuite imposer un point de vue très problématique et unilinéaire par lequel Kibaki est identifié à la modernité et l'ODM aux traditions du passé, tout en agitant le spectre de violence qui y est associé. Par là, il laisse sous-entendre que la Direction du parti ODM représente une menace de par sa capacité à raviver les traditions du passé dans la société en créant le désordre.¹¹

Il s'agit, en identifiant le parti ODM à la logique ethnique, de justifier globalement à postériori la violence post électorale au Kenya, en faisant croire à une relation de cause à effet entre l'ethnique et la violence. L'invocation ici d'une vision de la bestialité et de la brutalité dans le genre *Heart of Darkness* est évidente. S'adressant à d'autres publics stratégiques, Kagwanja évoque des notions telles que le « chaos pré-moderne », « les milices tribales » etc., afin de susciter à dessein cette vision d'horreur dans le public occidental auquel il semble vouloir s'adresser. Selon l'interprétation de Kagwanja, toute la violence pré et post électorale au Kenya serait l'œuvre du parti ODM dirigée contre l'inoffensif parti PNU, innocent et « civil », une coalition qui, d'après son appréciation plutôt subjective, serait non seulement pluriethnique, mais à la probité morale au-dessus de tout reproche. Il affirme notamment que le candidat présidentiel du parti ODM, Raila Odinga, aurait utilisé des métaphores de guerre, alors que tout le monde sait qu'il a, à dessein, sorti la citation de son contexte. Kagwanja conclut son propos en disant que les métaphores de guerre utilisées intentionnellement par le parti ODM seraient à l'origine de toute la violence post électorale.

Dans son argumentaire, Kagwanja a ignoré exprès de nombreux points essentiels susceptibles de compliquer son raisonnement et fausser sa conclusion. Peu importe pour lui que six provinces sur les huit que compte le Kenya aient voté pour le parti ODM, et que sur les deux restantes, une seule ait donné une victoire claire à Kibaki ; il s'agit de la Province Centrale, sa base dans la localité dont il est natif et où les Kikuyu sont majoritaires. Qu'à cela ne tienne également si le Nairobi cosmopolitain a voté en masse pour le parti ODM, car pour Kagwanja, il s'agit d'un détail qui ne vaut pas la peine d'être relevé, étant en contradiction avec la logique ethnique de son argumentaire. Kagwanja insiste sur le fait que Raila Odinga est issu de l'ethnie Luo, mais ignore les implications analytiques de son choix de toujours briguer et remporter un siège parlementaire dans une circonscription cosmopolitaine contrairement à Kibaki (d'ethnie Kikuyu) qui est passé d'une circonscription cosmopolitaine à une autre située dans les terroirs ancestraux de sa communauté ethnique. Kagwanja fait fi aussi de la perte par près de 80 pour cent de l'administration Kibaki aux élections et du fait que près de la moitié des parlementaires du parti PNU sont originaires de la Région du Mont Kenya, la région natale de Kibaki. Mon propos ici n'est pas de donner des contre-exemples pour invalider l'ensemble des exemples présentés par Kagwanja mais plutôt de m'interroger à haute voix si les faits rapportés pourraient nuancer dans une certaine mesure l'interprétation de manière à donner un peu plus de sens à l'idée d'un Document de politique générale au-delà de la simple polémique contre le parti ODM, Raila Odinga et la soi-disant mafia Kalenjin (voir explications dans la section suivante).

Au fond, que le parti ODM et son allié, le NARC aient remporté plus de sièges parlementaires que tous les autres partis confondus (du moins avant la mort mystérieuse de deux des parlementaires du parti ODM) n'a pas d'importance pour Kagwanja. Au final donc, le fait que tous les observateurs s'accordent à dire que la victoire de Kibaki ne peut être que le produit d'une fraude massive lors des élections et que le parti PNU et ses affiliés considèrent quant à eux ces élections comme crédibles, ne signifie pas grand-chose pour ce Document de politique générale. Toutes les organisations res-

pectables de la société civile du Kenya ont remis en cause cette élection y compris la Commission des droits de l'homme du Kenya (Kenya Human Rights Commission) où Kagwanja occupait naguère les fonctions de chercheur associé, la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya (Kenya National Commission on Human Rights), le Mars Group Kenya et le Centre for Democracy and Governance, Law Society of Kenya. Des observateurs crédibles comme l'UE se sont tous accordés sur ce qu'ils ont considéré comme une conspiration à des fins de désinformation et ont plutôt penché du côté du parti ODM.

Selon Kagwanja, l'UE serait « entrée en scène trop tardivement » pour pouvoir « cerner les processus complexes des failles ayant caractérisé le terrain d'une élection prolongée et fortement minée au Kenya ». Et ce malgré le fait que l'UE soit depuis longtemps un partenaire au développement du Kenya et qu'elle ait des représentants dans le pays. Il ignore que les organisations locales nommées plus haut étaient présentes pendant toute la campagne de propagande. Dès lors qu'elles n'adhéraient pas à cette théorie de conspiration et constituaient un déni à son argument d'entrée tardive en scène, Kagwanja ne les a pas mentionnées. Au contraire, il a accusé l'UE de « parti pris » qui aurait contribué à « la tendance presque nihiliste d'alimenter plutôt que d'éteindre les tensions suscitées par les élections en Afrique ».¹² Kagwanja ne saurait pas non plus se laisser convaincre par le président de la Commission électorale du Kenya (ECK) qui a reconnu maintes fois sur la chaîne de télévision nationale qu'il ne « savait pas si Kibaki avait remporté les élections ».¹³ Pour lui, tout peut s'expliquer par la théorie de la conspiration dans laquelle le parti ODM est seul coupable de crimes contre le parti PNU.

Raila et la mafia Kalenjin

Kagwanja a évoqué le spectre d'une « mafia ethnique » pour ternir l'image du parti ODM qu'il présente comme mouvement pluriethnique ; il espère boucler son argumentaire en réintroduisant Moi (membre de l'ethnie Kalenjin et tout dernier Président discrédité du Kenya) comme un élément d'explication de la violence post électorale qui a sévi dans la Province de la Rift Valley, peuplée par une population parlant majoritairement la langue Kalenjin. Il va de soi que le facteur Moi a une cer-

taine importance, mais Kagwanja n'a souligné qu'en partie ses formes d'expression dans les élections de 2007. Cependant, il a veillé à ne rien laisser paraître qui puisse révéler la culpabilité de Kibaki/PNU dans son analyse.¹⁴ La mafia Kalenjin fait référence au groupe d'hommes politiques d'ethnie Kalenjin qui a dominé la scène politique kenyane au temps de la présidence de Moi. Ils ont pour la plupart rejoint Raila Odinga lors des élections de 2007, et ce malgré la caution morale et le soutien énergique que Moi a apportés à la campagne de Kibaki dans la province non sans critiquer et ridiculiser le parti ODM. Pour Kibaki, il n'y avait rien de plus grandiose que d'avoir cette grosse prise politique comme leur homme dans la Rift Valley, peuplée majoritairement par l'ethnie Kalenjin.

La stratégie de Kagwanja à l'égard de Raila Odinga et les Kalenjin était double. Il fallait d'abord diaboliser l'entourage de Raila Odinga dans l'ODM, en les dépeignant comme des hommes politiques Kalenjin discrédités et corrompus et des acteurs de la période Moi à la réputation fumeuse. Sachant que reconnaître le rôle de Moi dans la campagne de Kibaki allait lui compliquer les choses, il a fait le choix de ne pas en parler. Ensuite, il fallait présenter Raila Odinga lui-même comme quelqu'un d'acquis à la culture de violence politique associée à l'ethnie Luo par certains milieux politiques kenyans. Cette attaque à deux facettes vise à faire croire sans aucune ambiguïté que Raila Odinga et le parti ODM peuvent légitimement aspirer au pouvoir dans la mesure où aussi bien les Kalenjin que les Luo, nombreux parmi les membres du parti ODM, ont des antécédents fumeux et de violence. Est-il besoin de dire que c'est là un argument récurrent dans les campagnes du parti PNU et il est souvent associé à l'idée ethnocentrique que tout Luo non circoncis ne pouvait pas diriger les kenyans.¹⁵ Mais les deux arguments n'ont pas convaincu les électeurs dans la majorité des provinces kenyanes et ont souvent joué contre les auteurs, tel un arroseur arrosé.

Kagwanja reconnaît que Raila a réussi à former une coalition pluriethnique pour sa campagne électorale, mais c'est pour aussitôt tourner cette réussite en dérision en la qualifiant de « coup de pub ». Force lui était de reconnaître que le parti ODM avait réussi à galvaniser les électeurs partout à travers le pays, mais c'est pour réinterpréter cet exploit simplement comme

« un acte clairement anti-Kikuyu ». Un Document de politique générale digne de ce nom aurait relevé que pour être un parti politique, le parti PNU a été hâtivement bricolé à peine trois mois avant la date des élections pour donner à la campagne de Kibaki une dimension nationale, mais son échec s'est révélé au grand jour lorsque les critiques ont souligné son incapacité à mobiliser des sympathisants en dehors du bastion de Kibaki. Et comme par enchantement, Kagwanja a découvert Moi dans les coins cachés de l'histoire ; quelle trouvaille pour quelqu'un qui veut détourner l'attention des échecs de Kibaki au cours des cinq dernières années. Pour Kagwanja, le Moïsme est à l'œuvre dans les manipulations politiques qui ont influé sur l'évolution actuelle de la situation au Kenya. Il a présenté Moi et Raila comme des personnes partageant un « ressentiment obsessionnel contre les Kikuyu, ressentiment qui a envahi tout le tissu ethnique du Kenya ». Sans mentionner que Moi, en réalité, a soutenu la réélection de Kibaki (une évolution qui a renforcé l'idée qu'il y aurait une certaine communauté d'intérêts entre les familles des trois premiers Présidents, Kenyatta, Moi et Kibaki), Kagwanja arrive à la conclusion suivante : « la force motrice de l'alliance anti-Kikuyu du Pentagone était les soi-disant mafias de la « Rift Valley » ou « Kalenjin », composées essentiellement de Nandi, de Kipsigis et de quelques membres de l'élite Maasai qui ont pratiquement géré le régime de Moi ».¹⁶

Aujourd'hui, il y a très peu d'hommes politiques au Kenya qui n'aient pas côtoyé le KANU, le parti de Moi, qu'ils soient Kalenjin ou non. Le premier auquel on pense est forcément Kibaki, le Vice-président de Moi, de 1978 à 1988. Kibaki faisait bel et bien partie de la machine autoritaire du parti de Moi. Il n'est passé à l'opposition qu'après que les forces démocratiques aient pu obtenir du parti KANU des concessions concernant le multipartisme. En effet, autant vouloir abattre un baobab (mugumo tree) avec une lame de rasoir, se serait moqué Kibaki en s'adressant aux forces de l'opposition qui luttaient pour la démocratie. Il a aussi appartenu à un groupe qui a compromis l'unité de l'opposition et fait capoter toute possibilité de grande alliance qui aurait enlevé toute chance au parti KANU d'entrer en lice pour sa réélection en 1992. Les hommes politiques du même acabit que ceux du parti KANU, mais issus de groupes ethniques différents se retrouvent à

tous les échelons du gouvernement Kibaki, dans le parti ODM de Raila et dans le parti ODM-Kenya de Kalonzo Musyoka. En effet, il existe une mafia Kalenjin au sein du parti ODM. Au parti ODM-Kenya, il y a Kalonzo, le Dr Julia Ojiambo et l'avocat de Moi, Mutula Kilonzo. Outre Kibaki, le parti PNU et ses partis affiliés compte parmi leurs membres un autre parmi les anciens Vice-présidents de Moi, le professeur George Saitoti, ainsi que Njenga Karume et Noah Wekesa. A noter que les affiliés du parti PNU comme le parti Uhuru Kenyatta ont également rejoint Kibaki en même temps que l'une des mafias Kalenjin les plus discréditées dont notamment Moi lui-même, son fils Gideon Moi et Nicholas Biwott, le confident politique bien connu de Moi. Autrement dit, pointer du doigt les hommes politiques Kalenjin au sein du parti ODM sans pour autant reconnaître la présence même d'anciens hommes politiques du parti KANU dans d'autres partis politiques trahit un parti-pris et une telle attitude devient suspecte.

Cet argument à propos de la mafia Kalenjin est éloquent non seulement par ce qu'il dit sur le parti ODM, mais aussi par ce qu'il cache sur le parti PNU. Kagwanja espère montrer au monde que la terrifiante mafia Kalenjin des années Moi constitue encore une menace réelle pour les innocents Kikuyu ; que des péchés ont été commis plus contre les Kikuyu que ces derniers n'en ont commis et que le spectre des années Moi planent encore sur toutes les régions du Kenya en prise avec des troubles ; bien plus que ne le saurait la communauté internationale. La première de ces trois observations serait en partie crédible dans la mesure où il a été suffisamment établi que la violence dont certaines régions de la Rift Valley avaient été le théâtre faisait partie d'un plan visant à tuer, mutiler et déplacer les Kikuyu. En effet, les rapports ont démontré que certains hommes politiques de la Rift Valley ont été complices de la violence qui a ravagé la province. Mais il ne s'agit là que d'une description et non une explication de la violence ou de ce qui serait de l'anti-Kikuyisme. Comme l'a souligné par ailleurs David Anderson d'Oxford University, pointer du doigt le « tribalisme c'est (donner) une description du « déroulement » des événements et non une « explication ». Alors que le Document de politique générale de Kagwanja s'en est tenu aux sous-entendus lorsqu'on lui a demandé d'expliquer ce qui se

passait dans la Rift Valley, Anderson, lui, a attiré l'attention sur « l'histoire plus profonde des conflits du passé à propos du foncier et des ressources économiques ». C'est dans cette histoire qu'il faut aller chercher les éléments historiques d'une injustice qui peuvent expliquer pourquoi les gens réagissent lorsque retentit un cri de guerre. En d'autres termes, « la violence n'explique pas la violence », mais elle devient concevable lorsqu'il existe un élément historique d'injustice.¹⁷

Le Kenya compte plus de deux communautés ethniques, et Kagwanja n'a pas d'histoire de conspiration à propager au sujet des autres régions non-Luo et non-Kalenji du Kenya qui ont voté pour le parti ODM. Sachant combien les Provinces Occidentales et du Littoral peuvent compliquer ou même contester son argumentaire, il a fait le choix de ne pas évoquer le nom des Luyia de la Province Occidentale qui ont voté en masse pour le parti ODM tandis qu'il liait stratégiquement la popularité de Raila Odinga dans la Province du Littoral au Protocole d'accord que celui-ci a signé avec (ici, son choix des mots est important) « un groupement politique islamique pour « protéger » les musulmans du harcèlement et des abus, en rapport avec la guerre que les Etats Unis livrent au terrorisme ».¹⁸ Nonobstant le fait que même des communes de la Province du Littoral qui sont majoritairement non-musulmanes telles que Taita, ont voté en très grande majorité pour le parti ODM aux élections municipales, parlementaires et présidentielles. Ainsi, ayant délibérément ignoré la Province Occidentale parce qu'elle peut facilement nuancer sinon défier ses généralisations sur la théorie de la mafia Kalenjin, Kagwanja a, s'agissant de la Province du Littoral, cavalièrement fait en sorte de jouer sur la corde sensible de l'opinion conservatrice pro-républicaine des Etats Unis. Il s'agit de la corde sensible des va-t-en guerre derrière la politique anti-terroriste du Président Bush, c'est-à-dire ceux-là même qui ont suscité un extrême sentiment anti-islamique qui a provoqué à travers le monde une opposition populaire contre l'agression des Etats Unis. L'opposition était particulièrement forte aux Etats Unis, la présidence de George Bush étant clairement apparue boiteuse à tous, au moment où Kagwanja écrivait. Du coup, le parti PNU n'avait plus de point de référence vers qui se tourner pour plaider sa cause. L'argumentaire développé par Kagwanja, le choix des concepts de référence tels

que « l'islam politique » procèdent tous des demi-vérités, des sous-entendus et des erreurs factuelles parsemaient le document. De violentes démonstrations et échauffourées dans la Province du Littoral au Kenya ont des origines historiques complexes. L'islam politique n'a jamais occupé la place centrale que Kagwanja lui accorde dans ce document de politique générale qui rend perplexé.

Les tribunaux

Il s'agit du troisième élément. Le message de Kagwanja à la communauté internationale est qu'elle ne doit pas être surprise par la violence en cours au Kenya. Raila Odinga a la violence dans son ADN et sa base la plus influente, en particulier, la soi-disant élite Kalenjin corrompue, a de toutes manières toujours nourri un ressentiment à l'égard des Kikuyu. Kagwanja laisse entendre que l'anti-Kikuyisme du parti ODM devrait être visible à partir des conclusions tirées. Ce n'est donc pas exagéré de conclure que le propos de Kagwanja est principalement de rejeter les réclamations du parti ODM contre le truquage des élections, en invitant ceux qui détiennent le « bâton » et non pas les « parties prenantes » à observer les instincts animant principalement la violence engendrée par le parti ODM comparativement à la nature civile/civile du parti PNU de Kibaki.

Après ce cheminement tortueux et peu convaincant, Kagwanja veut en recourir aux tribunaux pour trancher sur le résultat contesté des élections présidentielles, ce qui revient à avancer le même argument que les sympathisants purs et durs de Kibaki. La place du système judiciaire en Afrique a une histoire intéressante. Mamdani a montré dans son étude de l'ambivalence de l'Etat colonial que les tribunaux administraient une justice civile aux « citoyens » par opposition au code coutumier appliqué aux « natifs ». Il fallait exalter le domaine public dans l'ordre de modernisation des institutions et mettre en relief le cheminement unilinéaire qui permet aux « natifs » d'être éligible à la justice civile. Kagwanja emprunte cette logique et l'applique non seulement pour comparer le parti PNU au parti ODM, mais aussi pour exalter le premier par rapport au second. Il sous-entend ainsi que si le parti ODM ne peut même pas s'adresser au système judiciaire pour obtenir justice alors comment peut-on croire qu'il pourra assumer un leadership civilisé ?

Les tribunaux au Kenya ont une horrible histoire quand il s'agit d'administrer la justice, et la « soumission du système judiciaire » à l'exécutif, comme l'affirme, Makau Mutua, n'est pas quelque chose de nouveau pour les kenyans. Les tribunaux ont été très souvent complices des violations par l'Etat des droits humains des militants des droits de l'homme. Ils ont été utilisés tout au long des années 90 pour combattre les défenseurs de la démocratie. En effet, l'autoritarisme de Daniel Arap Moi a atteint son paroxysme lorsqu'il il a pris les tribunaux à témoin pour donner une « légitimité » à sa dictature. Par périodes, des démocrates comme Gibson Kamau Kuria, Koigi wa Wamwere et feu Mirugi Kariuki ont subi la fureur de ce système judiciaire en 1987. Et même ceux qui comme Martha Karua ont défendu avec véhémence la réélection de Kibaki et invité le parti ODM à saisir la justice, ont abandonné leur poste ministériel, et fait part de leurs frustrations, car à leur avis, le système judiciaire avait absolument besoin de réformes. Dans certains procès liés aux élections, on sait que les tribunaux ont traîné les pieds jusqu'à la fin du cycle d'une élection par exemple. En revanche, dans les procès où Moi avait un intérêt quelconque à remplacer un membre siégeant au parlement, les procès sont diligentés pour obtenir le changement demandé. Personne mieux que Mwai Kibaki n'a subi cette situation pour avoir essayé en vain en 1997 de faire valoir sa plainte contre Moi pour un mandat électoral usurpé.¹⁹ Les actes posés par le Premier Juge, Evans Gicheru, à la suite de la déclaration contestable de Kibaki comme vainqueur le 30 décembre 2007, n'ont pas dissipé les doutes sur la complicité du système judiciaire dans l'usurpation du pouvoir par Kibaki. Ce juge, en effet, s'est non seulement présenté à la présidence, mais il était déjà prêt à faire prêter serment à Kibaki avant même l'arrivée de Kivuitu qui venait délivrer le certificat au point que toutes ses déclarations n'ont fait que confirmer son hypocrisie dans les crises que traverse actuellement le pays.²⁰

Nombreux sont les analystes qui assèment avec une régularité à donner le vertige l'argument appelant à saisir la justice ; mais la plupart d'entre eux comme par exemple Mutula Kilonzo (l'avocat de Moi) sont trop légalistes pour apporter un quelconque éclairage. Cet argument légaliste est simplement fondé sur l'idée que force doit rester à la loi sans accorder aucune

importance au contexte de la loi. Il évacue la question de la cohérence dans l'application et la légitimité de la loi, une question qui se trouve au centre de la contestation des élections. Issa Shivji a fait remarquer que « l'une des premières conditions requises d'un gouvernement constitutionnel est que la constitution et les lois elles-mêmes soient justes, transparentes et équitables et donc légitimes ». Il a ajouté que « la cohérence est la première condition de la crédibilité ».²¹ Prenant l'exemple de l'Afrique du Sud, il a, à juste titre, indiqué que si le respect de la loi est la première condition requise pour l'administration de la justice, alors l'Apartheid serait encore en place, dans la mesure où le régime de l'Apartheid suivait scrupuleusement la loi.

Ceux qui proposent l'application de la loi au contraire avancent l'argument selon lequel il existe des règles établies pour les élections lesquelles prévoient le recours à engager, le cas échéant, si l'on se sent lésé par des insuffisances électorales. Même des militants du « people power » comme Mukoma wa Ngugi se sont laissés prendre au piège de cet argument²² légaliste. Où d'autre peut on aller faire des comparaisons à deux sous sans risque de se faire critiquer sinon aux Etats Unis pour consacrer cet argument? A l'instar de Mukoma wa Ngugi, Kagwanja fait référence à un jugement de 2000 de la Cour Suprême des Etats Unis qui a « tranché » la contestation des élections en Floride et qui a abouti à l'accession de George Bush à la présidence des Etats Unis. Mais comme Mugambi Maina l'a si bien dit, les tribunaux kenyans sont eux mêmes en jugement. Toute comparaison entre les tribunaux américains et ceux du Kenya, conclut-il, « procèdent d'une analogie extrêmement simpliste et fautive ».²³

En fait, la comparaison avec les Etats Unis confirme bien combien les tribunaux peuvent être anti-démocratiques. Elle consacre la nature non-démocratique des tribunaux tels qu'ils sont actuellement constitués au Kenya. La plupart des gens qui ont recours à l'exemple américain refusent apparemment de voir que la Cour Suprême a fini par sélectionner George Bush comme Président des Etats Unis au mépris du vote populaire qui a donné la victoire à Al-Gore. Il suffit de lire Greg Palast pour apprécier et comprendre que l'exemple des Etats Unis vient renforcer les craintes du parti ODM plutôt que plaider pour la cause du parti PNU. Palast a

démontré que le scrutin de Floride a été manipulé et truqué, afin d'accorder une victoire non méritée à Bush au détriment d'Al-Gore, une preuve que les tribunaux n'ont pas tenu en compte, quand bien même ils restent dans le domaine public. En d'autres termes, l'analogie est contre-productive pour l'argument du recours aux tribunaux, car ces derniers peuvent finalement sélectionner Kibaki comme Président au mépris de la volonté des kenyans qui ont voté.²⁴

Une crise du radicalisme

Il est donc clair à en juger par le titre du Document de politique générale de Kagwanja que le parti ODM, à ses yeux, est fait de l'étoffe du chaos et que le tribunal est le lieu de sauvegarde de la Nation civique. Il sous-entend par cet argument que toute personne « civilisée » devrait savoir quelle solution à la crise kenyane doit prévaloir entre la civilité (PNU) et le chaos (ODM). Cette approche « manichéenne » est tout simplement un mauvais exemple d'un Document de politique générale qui devrait, au contraire, cerner clairement une crise de l'intellectualisme kenyan aux ramifications autrement plus profondes. Si l'idée d'un Document de politique générale est d'expliquer les différentes facettes d'un ensemble de questions tout en fournissant un fil conducteur qui vous permet de naviguer à travers cette forêt dense, eh bien, le papier de Kagwanja n'en est hélas qu'une pâle et honteuse version !

Les limites du Document de politique générale produit par Kagwanja et ses intentions politiques non avouées rappellent une crise plus ancienne de l'intellectualisme radical qui a marqué la politique au Kenya depuis bien longtemps. Au début des années 90, par exemple, Kagwanja était un jeune et avide auteur qui contribuait des articles d'opinions critiques aux magazines et journaux locaux notamment le *Nairobi Law Monthly* (NLM), *Society* et le *Daily Nation* d'alors. Dans l'un de ses articles, il a même qualifié ses professeurs de « chercheurs malhonnêtes ». Dans d'autres, il a défié les chercheurs qui apportaient leur appui au parti KANU. Les réalités de la politique intellectuelle étant ce qu'elles sont, certains seraient tentés de qualifier l'acte d'être un tintelet irréflectif ; mais il défendait, à l'époque, une idée dont le message progressiste était largement partagé par tous. Kagwanja estimait qu'il était du de-

voir des intellectuels de défendre la vérité, d'éclairer la société par l'éducation à la justice et à l'équité, au respect des principes moraux et à une position éclairée face à la puissance corruptrice. Parallèlement, Moi et le parti KANU mettaient en place un régime discrédité et corrompu, et pour peu que quelqu'un soutienne ce régime, il était sommairement étiqueté « d'intellectuel en location », une expression que Peter Anyang Nyong'o a utilisé pour désigner ceux qui supportaient le parti KANU.

En effet, la base de toute « union » au sein de l'opposition et entre celle-ci et la société civile était simplement de critiquer le gouvernement Moi peu importe la raison avancée. A l'époque, les forces de l'opposition ratissaient large et mobilisaient un soutien populaire au-delà des clivages religieux, ethniques, de classe sociale, générationnels et de genre. Elles ont réuni des sommités dans la lutte pour la démocratie dont des acteurs de la scène politique et de la société civile. Certains sont proches des églises, des milieux professionnels comme la *Law Society of Kenya* et d'autres sont issus des milieux universitaires et syndicalistes. Des sommités comme Oginga Odinga, Martin Shikuku, Masinde Muliro et Kenneth Matiba se sont mis en équipe avec ceux qu'on appelle les jeunes turcs tels que Paul Muite, Mukhisa Kituyi, Gibson Kamau Kuria, Peter Anyang Nyong'o, Raila Odinga, Kivutha Kibwana, Koigi wa Wamwere, Gitobu Imanyara (l'éditeur de NLM), Martha (Njoka) Karua, Kiraitu Murungi et Wangari Mathai, alors que Willy Mutunga. Kibaki était alors un membre fervent du parti KANU. Au niveau de l'université, on retrouvait des savants tels que feu Katama Mkangi et Apollo Njonjo qui a joué un rôle de premier plan dans la politique de l'opposition. D'autres dont notamment Korwa Adar et Kilemi Mwiria dirigeaient le syndicat du personnel universitaire non encore enregistré alors. On se demande ce qui a bien pu unir ce groupe amorphe.

Cette interrogation est pertinente pour un certain nombre de raisons. La plus importante parmi ces raisons est le fait que certains renégats du groupe se sont présentés, à dessein ou parce que c'est leur vraie nature, comme des radicaux cherchant à changer la façon dont la politique est pratiquée au Kenya sur la base d'un programme favorable au peuple. Mais

avec le recul, rien n'a pu étayer leurs prétentions, dans la mesure où nombreux sont les intellectuels, militants et hommes politiques qui ont changé de camp avec une trop grande régularité, et il est impossible de les associer avec une position progressiste cohérente. Actuellement, certains s'attachent à saborder toute perspective de consolidation de la démocratie au Kenya. Quelques-uns ont pris part à l'élaboration des stratégies permettant à Kibaki de s'accrocher au pouvoir tandis que d'autres sont tenus responsables de l'échec de l'initiative visant la révision constitutionnelle. Certains de ces hommes politiques qui se targuent d'être des intellectuels militants ont trempé dans la conception et le maintien d'une corruption de grande envergure impliquant la Anglo-Leasing, tandis que ceux qui continuent à défendre la piètre performance de Kibaki dans la lutte contre les crimes économiques ont su acquérir et perfectionner leur art politique en critiquant Moi.²⁵

La manière la plus simple d'expliquer le manque de cohérence dans les préoccupations démocratiques des hommes politiques et intellectuels kenyans serait de tenir la division en factions politiques responsable de cette situation de la politique au Kenya. Or, il y a toujours eu plus ou moins de factions politiques partout ailleurs. À l'évidence, ces groupes d'hommes politiques et d'intellectuels ont été unis dans leur projet de « démocratie » par tout ce qu'on peut imaginer sauf une vision sociale concrète qui transcende les clivages inhérents à tout processus politique et qui ferait en sorte que l'on s'abstienne des tentations du pouvoir brut. Ce manque de vision sociale est tout de même tempéré par une communauté des griefs (sous forme ethnique ou personnalisée) contre le régime Moi/KANU. Les fondations de leur unité ne tiennent donc que parce qu'ils ont tous des griefs contre Moi. Sinon, le groupe n'a pas d'idéologie unificatrice susceptible de garantir une lutte permanente pour la réalisation d'un objectif commun celui d'un gouvernement démocratique et du développement pour les kenyans. Ainsi, la plupart de ces hommes politiques et intellectuels militants n'étaient soudés que par des objectifs à court terme.

Par conséquent, il faut voir dans cette rupture perpétuelle des coalitions entre hommes politiques et intellectuels s'op-

posant à la culture non-démocratique de l'aile Moi/KANU, le reflet de cette absence d'engagement dans quelque chose de plus grand que les individus eux-mêmes, une absence qui explique les nombreuses incohérences de leur affiliation. Il est aujourd'hui impossible de voir au Kenya ne serait qu'un homme politique n'ayant pas changé plusieurs fois de partis politiques. De même qu'il n'est pratiquement pas possible d'identifier des intellectuels et des militants ayant un état de service cohérent dans la lutte pour la démocratie. Peut-être le plus dur est le cas des avocats devenus des inconditionnels et ardents supporteurs du régime Kibaki et qui, il y a seulement quelques années, avaient reçu des distinctions pour le combat mené dans la protection des droits de l'homme et de la démocratie. Les quelques militants qui ont quitté pour continuer la lutte, des personnes comme Willy Mutunga, John Githongo, Njonjo Mue, Muthoni Wanyeki et Maina Kiai ont été ridiculisées de mille manières parce qu'elles ont une attitude cohérente. Githongo et Kiai ont tous deux été souvent traités de « traîtres » à la cause mal définie des Kikuyu pour avoir refusé de soutenir sans le critiquer Kibaki considéré comme « notre » Kikuyu à la présidence. On suppose dans certains milieux qu'à partir du moment où Githongo et Kiai sont des Kikuyu, ils doivent soutenir « leur » homme.²⁶

Ce mode opératoire incohérent continue de paralyser à bien des égards la politique au Kenya. La qualité pro-démocratique acquise à l'époque sous le régime de Moi a été simplement transformée en investissements que certains militants ont utilisés pour réclamer de hautes fonctions dans l'exercice de la politique postérieure à l'ère Moi. Résultat, peu de kenyans peuvent affirmer avec certitude lequel parmi ceux qui se sont autoproclamés militants et leaders intellectuels et de la société civile peuvent engager une lutte de longue haleine pour la démocratie. Avec cette réalité, beaucoup sont les kenyans amenés à penser que les fora au sein de la société civile ne sont que des espaces où intellectuels et militants essaient de se faire un nom en politique, afin d'intégrer le club des politiques et faire valoir leur droit à bénéficier de privilèges pour les récompenser de leur « dure labeur » dans la contribution à la lutte. Ainsi, quand des intellectuels se mettent à militer au nom de toutes sortes de libertés, on sent le

scepticisme s'installer chez le public. Des exemples ne manquent pas pour renforcer ce sentiment, car comment voulez-vous comprendre que des intellectuels radicaux changent de veste et comment du jour au lendemain à faire de la consultance pour les gens au pouvoir, en totale contradiction avec ce qu'ils ont toujours professé jusqu'ici avant de se mettre au service des intérêts politiques réactionnaires. Le fait que des intellectuels continuent à fournir ce genre de service explique non sans honte le peu d'estime de la population à leur égard mais aussi les raisons pour lesquelles certaines initiatives importantes liées au projet de démocratisation se sont très souvent soldées par des échecs.

Conclusion

Il convient d'entreprendre une meilleure analyse qui ne soit pas influencée par des moments de passions des parties en présence dans l'impasse politique au Kenya. Cet article, qui est une critique d'un rapport présenté comme objectif, peut être perçu comme assurant la défense d'une des parties en présence, mais il faut sans doute mettre cela sur le compte de la réaction à un document extrêmement subjectif où l'auteur ne se donne même pas la peine de reconnaître le rôle que lui-même a joué dans la campagne du parti PNU. Pour une meilleure analyse, il est nécessaire d'éclairer sur la pléthore de sources de conflit dans la société kenyane et comment cette réalité a alimenté la violence post électorale. Il faudra décrire et expliquer cette violence non pas simplement comme des actes fantasques de truands bêtes et méchants mettant en application sans effort les cris de ralliement du parti ODM appelant à commettre des meurtres non provoqués, mais comme les conséquences des inégalités et des injustices enracinées dans l'histoire du Kenya. Cette violence a trouvé son déclic dans la déclaration contestable de Kibaki comme Président du Kenya. Il y a un minimum de faits indéniables qu'il faut reconnaître, en rapport avec les discussions en cours. L'un de ces faits est que le dépouillement du scrutin n'est pas fait en toute transparence, et partant, on ne peut pas dire qui a gagné. Aussi, l'usurpation du pouvoir par Kibaki ne traduit pas la volonté populaire. Des intellectuels comme Kagwanja ne rendent aucun service au Kenya en passant sous silence ces faits incontestables.

Notes

1. Lire 'Kenyans for Peace with Truth and Justice', communiqué de presse titré 'Count Down to Deception: 30 Hours that Destroyed Kenya', en date du 18 janvier 2008.
2. Y compris une apparition sur le plateau de Showdown, un talk show de NTV le mercredi 13 février 2008 au cours de laquelle il a suscité de sérieux doutes dans l'esprit sur les compétences des commissaires de la Commission électorale ECK.
3. Amina Mama, 2007, 'Is it Ethical to Study Africa? Preliminary Thoughts on Scholarship and Freedom', *African Studies Review*, vol. 50, no. 1, p. 3.
4. Rok Ajulu, 'The Left and the Question of Democratic Transition in Kenya: A Reply to Mwakenya', *Review of African Political Economy*, 22, No. 64, p. 231.
5. Lire 'Society for International Development Reports' intitulé 'Pulling Apart: Facts and Figures on Inequality in Kenya', Nairobi: SID, 2004, et 'Reading on Inequality in Kenya: Sectoral Dynamics and Perspectives', Nairobi: SID, 2006.
6. Consulter <http://www.hsrc.ac.za/Staff-1462.phtml>.
7. Lire Peter Mwangi Kagwanja, 'Breaking Kenya's Impasse: Chaos or Courts', *Africa Policy Brief*, No. 1, 2008, <http://africapi.org/temp.wadns.net/dnn/Home/tabid/36/Default.aspx>.
8. Lire par exemple, Kagwanja, 'Why ODM Cannot Walk the Talk on Fighting Corruption', *The Standard*, 13 décembre 2007, p. 14.
9. Retrouvez certains dans le numéro spécial du *Journal of Eastern African Studies*, Vol. 2. No. 2, Juillet 2008, mais le tout premier est celui de John Lonsdale's 'Kenya: Ethnicity, Tribe, and State' at http://www.opendemocracy.org/article/democracy_power/kenya_ethnicity_tribe_state.
10. Lire Peter P. Ekeh, 'Colonialism and the Two Publics in Africa: A Theoretical Statement', *Comparative Studies in Society and History*, vol. 17, No. 1, 1975, et Mahmood Mamdani, *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 1996.
11. Il s'agit du développement d'un ancien argument que Kagwanja a avancé par rapport à Mungiki. Lire du meme auteur 'Power to Uhuru: Youth and Generational Politics in Kenya's 2002 Elections', *African Affairs*, 105/418, 2006, pp. 51-75. Cet argument a été emprunté de l'analyse peu objective de Patrick Chabal et Jean-Pascal Daloz dont le *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Oxford: International African Institute en association avec James Currey; Bloomington: Indiana University Press, 1999 et *Culture Troubles: Politics and the Interpretation of Meaning*, London: Hurst and Co. 2006, effectivement critiqué par Kate Meagher, 'Cultural Primordialism and the Post-Structuralist Imaginaire: Plus Ça Change...', *Africa*, Vol. 76, No. 2006, et Abdul Raufu Mustapha, 'Rethinking Africanist Political Science', dans Paul Tiyambe Zeleza, ed., *The Study of Africa Vol. 1: Disciplinary and Interdisciplinary Encounters*, Dakar: CODESRIA, 2006, pp.187-202. Pour une critique de Kagwanja, lire Godwin R. Murunga, 'Mungiki and the Retraditionalisation of Society Argument: A Quest for Recognition?', *CODESRIA Bulletin*, Nos. 3&4, 2006, pp. 28-31.
12. Toutes les citations dans ce paragraphe sont extraites de Kagwanja, 'Breaking Kenya's Impasse', p. 7.
13. Lire *The Standard*, du 2 janvier 2008, p. 1.
14. Pour un rapport légèrement meilleur mais également très problématique sur le sujet, lire Wandia Njoya's 'Daniel arap Moi: An Essential Link between Kenya's Past and Painful Present', à l'adresse Internet: www.zeleza.com.
15. Des versions du même argument ont été utilisées pour discréditer le doyen de la politique d'opposition du Kenya, Jaramogi Oginga Odinga. Lire Atieno-Odhiambo, 'Hegemonic Enterprises and Instrumentalities of Survival: Ethnicity and Democracy in Kenya', *African Studies*, 61, 2, 2002, pp. 243-244.
16. Citations extraites de Kagwanja, 'Breaking Kenya's Impasse', p. 5.
17. Mahmood Mamdani, *When Victims Become Killers: Colonialism, Nativism, and the Genocide in Rwanda*, Princeton, NJ: Princeton University Press, 2001, soulève et répond à certaines des interrogations sur comment certaines formes de violence ont pu être conçues. Pour la citation directe, lire Mamdani, 'Why Africans Fight', in *The East African*, 21-27 décembre 2008. La version en ligne est consultable à l'adresse Internet : www.theeastafrican.co.ke/magazine/-/434746/504478/-/view/printVersion/-/fm2c1nz/-/index.html.
18. Kagwanja, 'Breaking Kenya's Impasse', p. 7.
19. Pour en savoir plus, lire Makau Mutua, 'Justice under Siege: The Rule of Law and Judicial Subservience in Kenya', *Human Rights Quarterly*, vol. 23, no. 1, 2001, pp. 96-118.
20. Pour en savoir plus sur un commentaire sur l'hypocrisie apparente du Premier Juge, lire Pheroze Nowrejee, 'Was Remark by the CJ Hypocrisy or Attempt to Control?', *Daily Nation* 22 février 2008, p. 11.
21. Issa G. Shivji, *Let the People Speak: Tanzania Down the Road to Neo-Liberalism*, Dakar: CODESRIA, 2006, pp. 53-54.
22. Lire Mukoma wa Ngugi, 'Let us not find revolutionaries where there are none: A look at the Kenyan opposition party', consultable à l'adresse Internet : <http://www.pambazuka.org/en/category/features/45291>.
23. *The Standard*, du 24 janvier 2008, p. 7.
24. Greg Palast, *The Best Democracy Money Can Buy*, London: Pluto Press, 2002.
25. Est-il surprenant que certaines des sommités soient à la tête des ministères récemment classés parmi les moins performants sous le premier mandat de Kibaki ? D'après le document produit par Constitution and Reform Education Consortium intitulé 'Holding the Government Accountable: A Report on the Review of the Economic Recovery Strategy for Wealth and Employment Creation, 2003-2007', p. 47, le Ministère de la Justice et des Affaires Constitutionnelles, du Travail et de la Sécurité Intérieure, sont les trois ministères les moins performants sous la première présidence de Kibaki. Merci à Mshai Mwangola pour avoir attiré mon attention sur cette étude.
26. Lire l'analyse de John Githongo sur cette accusation de trahison dans *The Sunday Standard*, 16 Décembre 2007, p. 2.

Références

- Chabal, P. et Jean-Pascal Daloz, 2006, *Culture Troubles: Politics and the Interpretation of Meaning*, London: Hurst et Co.
- Chabal, P. et Jean-Pascal Daloz, 1999, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Oxford: International African Institute en association avec James Currey; Bloomington: Indiana University Press.
- Ekeh, P. P., 1975, 'Colonialism and the Two Publics in Africa: A Theoretical Statement', *Comparative Studies in Society and History*, vol. 17, No. 1.
- Kagwanja, P. M., 2008, 'Breaking Kenya's Impasse: Chaos or Courts', *Africa Policy Brief*, N° 1.



- Kagwanja, P. M., 2006, 'Power to Uhuru: Youth and Generational Politics in Kenya's 2002 Elections', *African Affairs*, 105/418.
- Mamdani, M., 2001, *When Victims Become Killers: Colonialism, Nativism, and the Genocide in Rwanda*, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Mamdani, M., 1996, *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Meagher, K., 2006, 'Cultural Primordialism and the Post-Structuralist Imaginaire: Plus Ça Change...', *Africa*, Vol. 76, N° 2.
- Murunga, G. R., 2006, 'Mungiki and the Re-traditionalisation of Society Argument: A Quest for Recognition?', *CODESRIA Bulletin*, Nos. 3&4.
- Mutua, M., 2001, 'Justice under Siege: The Rule of Law and Judicial Subservience in Kenya', *Human Rights Quarterly*, vol. 23, no. 1.
- Mustapha, A. R., 2006, 'Rethinking Africanist Political Science', in Paul Tiyambe Zeleza, ed., *The Study of Africa Vol. I: Disciplinary and Interdisciplinary Encounters*, Dakar: CODESRIA.
- Palast, G., 2002, *The Best Democracy Money Can Buy*, London: Pluto Press.
- Shivji, I. G., 2006, *Let the People Speak: Tanzania down the Road to Neo-Liberalism*, Dakar: CODESRIA.